CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

A L'OCCASION DU PREMIER JOUR DE L'AN LE « JOURNAL DE ROUBAIX » NE PARAITRA PAS DEMAIN.

NOS SOUHAITS

Certains publicistes abusent volontiers des « situations graves » et ils ont un peu la manie d'apercevoir des *tournants de l'histoire* à tous les coins de rues.

Nous voudrions éviter de tomber dans ce pessimisme banal. Aussi bien avons-nous tous appris peu ou prou, à l'école d'Alfred Capus, que « tout s'arrange » et que si tout n'est pas rose en ce bas monde, tout n'y est pas noir non plus.

On conviendra toutefois qu'il faudrait posséder l'optimisme congénital de Candide pour affirmer avec sérénité que 1905 a été une année de tout repos et que 1906 se lève comme une douce aurore dans une apothéose de rayons purs tâchés d'aucun nuage...

Gardons-nous de jouer aux prophètes de malheur ou aux bonnes fées qui sèment des destins merveilleux dans les berceaux.

Le calcul des probabilités, qui est peut-être le plus certain de tous les calculs, et le jeu des conjectures, le seul qui nous soit permis, nous laissent tout juste discerner dans le brouillard du temps l'année 1906 sous la forme d'un gros point d'interrogation. Avec un peu d'imagination, on peut même se figurer ce signe énigmatique suivi de pas mal de points de suspension... Ce langage imagé ne signifie point, d'ailleurs, rassurez-vous, que j'aie le moins du monde l'intention de vous parler de la réforme de l'orthographe.

Un coup d'œil jeté en arrière nous laisse apercevoir l'habituel fardeau des années finies; elles se suivent et, en somme, se ressemblent, avec leur cortège de deuils et de joies, de pertes et de gains, de triomphes et d'humiliations. Il faut savoir dégager de ce passé tout chaud encore ce qui contient des germes pour l'avenir. Sur le reste, laissons le temps accomplir son œuvre et tomber l'oubli qui détruit et qui absout.

—x—

En France, la disparition de M. Combes de la scène politique a un peu purifié l'atmosphère qui était si empestée que l'on doit encore brûler du sucre. Le ministère Rouvier est un moindre mal; il nous semble qu'on doit lui savoir gré surtout d'avoir sauvegardé la dignité et les intérêts nationaux.

M. Emile Loubet achève son septennat : En tenant compte de l'étendue exacte du mandat constitutionnel et des prérogatives du président, l'histoire jugera bientôt impartialement s'il a fait à son pays tout le bien qu'il lui pouvait faire et empêché tout le mal qu'il pouvait empêcher.

L'année 1905 restera dans l'histoire sous le nom d'année de la Séparation. Nous n'avons pas ici le loisir ni le goût de discuter sur la Séparation théorique; nous pouvons dire cependant que les conditions dans lesquelles elle s'est accomplie en font une violation audacieuse du droit des gens et des conventions diplomatiques. A ce titre, nous la réprouvons hautement. Mais nous avons confiance dans les destinées de l'Eglise de France. Nous espérons que, passé les premières années pleines de difficultés et de pièges, passé la persécution peut-être, l'Eglise de France trouvera dans ce régime que le temps se chargera de modifier un regain de vigueur, un renouveau de générosité et de fécondité. On ne fait pas sa part à la liberté; tôt ou tard, la liberté s'étend et règne. Il est possible qu'à leur insu, les socialistes qui ont fait la Séparation aient préparé au catholicisme sa charte nouvelle en France et lui aient donné l'arche de son alliance avec la société moderne. Il est possible que la nécessité de vivre de sa vie propre confère au clergé une hardiesse apostolique et une activité sociale que, sans cela, il aurait peut-être ignorées longtemps dans notre pays. Dans une dizaine d'années seulement, croyons-nous, on pourra juger des effets de la Séparation. Le temps de l'épreuve, quoi qu'il en soit est venu. Sachons l'accepter d'un cœur allègre.

Pendant que se poursuivait en France, une campagne impie à laquelle le jury de la Seine vient de mettre un terme, l'Allemagne menaçait la paix de l'Europe. Au mois de juin et tout récemment encore, nous avons vécu des heures anxieuses que nous ne connaissions plus...

Guillaume II nous a mis brutalement *au gardavû* et nous a signifié que, pour conserver la paix, mieux valait avoir une flotte et une armée qu'organiser des banquets pacifistes. Pendant longtemps encore, une seule batterie d'artillerie sera préférable au plus équitable des tribunaux d'arbitrage international.

Nous ne cacherons pas, d'ailleurs, à nos lecteurs, même en ce jour de l'an, nos angoisses pour un avenir très prochain. Dieu fasse que les craintes que nous inspire l'état actuel de l'Europe ne soient point justifiées !

—x—

A Roubaix-Tourcoing, l'année s'achève, on peut dire, mieux qu'elle n'avait commencé. On signale ce qu'en langage courant, on appelle une reprise des affaires qui permet d'espérer un nouvel an prospère.

Tourcoing est en proie à une activité fébrile. Elle n'est plus qu'à trois ou quatre mois à peine de sa grande Exposition Internationale des Industries textiles dont on inaugurait les travaux le 6 septembre dernier. Le succès nous en paraît certain et nous le comprenons dans nos vœux de première ligne.

Roubaix est tout entier aussi à la fièvre des grands travaux. Tandis qu'on achève le Parc de Barbieux grâce à la générosité de M. Pierre Destombes, on démolit le coin de la rue du Château et de la Grand'Place où va s'élever la nouvelle Bourse du Commerce. L'administration républicaine poursuit l'achèvement de l'hôpital « La Fraternité », et elle vient de faire voter par le Conseil l'exécution en trois années de six millions de travaux qui contribueront certainement à l'embellissement et à la prospérité de notre cité laborieuse.

—x—

Voici maintenant nos souhaits :

A tous les peuples et à tous les hommes, la paix qui est le plus grand des bienfaits.

A Roubaix, du travail et du travail encore, un Hôtel de Ville merveilleux, des succès commerciaux sur tous les marchés du monde, une production industrielle de plus en plus artistique.

A Tourcoing, une exposition qui lui donne renom et richesse;

A nos circonscriptions, de bons députés, patriotes, tolérants et intelligents;

Au département du Nord, une représentation sénatoriale et législative, *idem*.

A la France, une ère nouvelle de concorde et de fraternité; un Président décoratif et *français*.

Et à vous tous, chers lecteurs, la santé et la joie divine de vivre libres chez vous. Avec ça des coulons sans « tiquets » et des *pinchons* bien ardents; la bonne humeur flamande, une pipe bien culottée et des chopes aussi fraîches pendant la fête des Fabricants qu'aujourd'hui, 1er janvier.

Je souhaite enfin que les gros lots qui viennent si volontiers jusqu'à Lille prennent un billet d'aller pour Roubaix-Tourcoing et vous tombent sur le nez aussi souvent que la pluie. Donc n'achetez pas de *pépins*; les millions pourraient glisser dessus et se perdre. Et il y aurait bien des Lillois pour les ramasser !...

XAVIER FLEURY.

UNE SCÈNE SANGLANTE DANS UN BAL

Deux agents de police malmenés par de repris de justice. — L'un d'eux frappé d'un coup de couteau. — Les agresseurs tenus en respect à coups de revolver. Deux arrestations

Les bals qui ont lieu chaque dimanche, dans des estaminets sont souvent le théâtre de scènes de désordre, de tapage ou de violences. Il y a huit jours encore, nous signalions l'arrestation de deux perturbateurs au bal Rousseaux, rue de la Chaussée. Dimanche soir, une scène beaucoup plus grave s'est déroulée, rue de la Balance, au bal Colpart, rendez-vous de gens qui ont fréquemment maille à partir avec la police.

Il y avait deux cents danseurs environ, à sept heures et demie, lorsque s'ouvrit le bal. Les agents de police Pottier et Demeester se promenaient dans la salle pour parer à toute éventualité lorsqu'ils se virent interpellés par les frères Bacq, Victor et Léon, deux repris de justice qui n'aiment pas la police et pour cause. Ces individus les agacèrent, leur cherchant évidemment dispute. « Avec des agents pareils, disaient-ils, on peut aller coucher ! » Ces paroles signifiaient, sans doute, que les agents faisaient strictement leur service.

MM. Pottier et Demeestère ne répondirent d'abord pas à ces provocations, voyant trop bien à quoi voulaient en venir les frères Bacq. Mais les moqueries continuant de plus belle, les agents, après avoir vainement invité au calme leurs provocateurs, voulurent les expulser de la salle de danse. Mal leur en prit, car la plupart des danseurs, prenant le parti des frères Bacq, se tournèrent contre la police.

En un clin d'œil les agents Pottier et Demeestère furent entourés et frappés. Ils parvinrent, tout en recevant les coups qui tombaient sur eux comme grêle, à gagner la rue de la Balance. Ce fut l'agent Pottier qui fut le plus malmené. Terrassé, il reçut des coups de pied, des coups de poing et, soudain, il se sentit frappé à la tête avec un instrument tranchant, un couteau très vraisemblablement.

Heureusement, son camarade Demeestère parvint à le dégager de l'étreinte de ses agresseurs, ce qui lui permit de faire usage de son revolver. Il tira en l'air quatre ou cinq coups de feu qui eurent le don de faire le vide pour quelques instants.

Les deux agents en profitèrent pour battre en retraite vers le commissariat de police du 3e arrondissement, où ils arrivèrent dans un piteux état, l'agent Pottier surtout, toujours menacés par une bande de voyous qu'ils avaient de la peine à maintenir en respect. Les cinq agents qui étaient dans le poste en sortir aussitôt, mais déjà les apaches s'étaient dispersés.

Les deux blessés reçurent aussitôt les soins de leurs camarades. M. Demeestère avait un œil très contusionné et portait quelques ecchymoses. Mais M. Pottier perdait beaucoup de sang d'une blessure de quatre centimètres de longueur qu'il avait reçue au côté gauche de la tête; sa tunique était tout ensanglantée; il avait, en outre, la figure tuméfiée. La plaie, qu'on croit avoir été faite avec un couteau, n'intéresse que le cuir chevelu. L'état des deux blessés, qui ont regagné leur domicile, n'est donc pas autrement grave.

Sans perdre de temps, M. Prud'homme, commissaire de police de permanence, a envoyé des agents à la recherche des deux frères Bacq dont on possédait le signalement. Vers onze heures, six agents rencontraient, rue des Champs, les individus qu'ils recherchaient. Ils les mirent aussitôt en état d'arrestation et les écrouèrent au dépôt central de police.

LES LAVEURS DE TITRES

Leur passage à Roubaix

Nous avons annoncé que la Chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Bruxelles, après de longs débats qui ont occupé deux audiences, venait de confirmer un premier jugement rendu, il y a deux mois, par la 7e Chambre du Tribunal correctionnel, qui avait infligé des peines variant de cinq ans à deux ans de prison à une bande de sept individus, dont six hommes, inculpés de complicité par recel dans divers vols qualifiés commis dans le Nord de la France. Plusieurs de ces individus sont originaires de notre région, et la plupart ont habité Roubaix.

Les frères Louis et Alfred Gérardi, malfaiteurs dangereux natifs d'Armentières, étaient mariés et demeuraient jadis celui-ci à Lille, celui-là à Roubaix. Condamnés tous deux pour vols qualifiés par la Cour d'assises du Nord, ils avaient été déportés à la Guyane il y a environ huit ans; il s'étaient évadés il y a deux ans, et les recherches pour les retrouver étaient demeurées vaines. Victor Demoor est originaire de Tourcoing; il y exerçait, rue du Gaz, la profession de marchand ambulant; il avait été, lui aussi, déjà condamné pour vol en France et en Belgique. Henri Lootens, ouvrier ébéniste, est natif de Roubaix ; il y demeurait rue de Blanchemaille, avant d'aller habiter Bruxelles. Jules Smeets, né à Hasselt, a demeuré également à Roubaix, chez sa mère qui tenait un cabaret dans le quartier de la gare. Edouard Van de Sande, employé de bookmaker, domicilié à St-Josse-ten-Noode (Belgique), a fréquenté longtemps le quartier du Fontenoy. Leur compagne Jeanne Claessens, épouse Loriot, venait d'être condamnée par les Assises d'Anvers à 6 mois de prison pour recel de titres volés chez M. Dessain, à Malines.

Le Tribunal correctionnel de Bruxelles n'avait maintenu à charge de tous les inculpés que la prévention de recel de titres volés à Lens et notamment à Valenciennes. Dans cette dernière ville les malfaiteurs, ou leurs complices, pénétrèrent, durant l'après-midi du 1er novembre 1904, dans l'habitation de M. Carton, agent en douanes. Un secrétaire fut fracturé, et une somme de mille francs en numéraire et une quantité de titres, valant environ 80.000 francs disparurent.

Les titres volés étaient remis à des complices qui les « lavaient » pour en faire disparaître les numéros et les négocier plus facilement en banque. L'une de ces valeurs, achetée 4.000 francs, fut vendue, quelques jours après, le 9 novembre, à la banque Derreumaux, rue de la Gare, 98, à Roubaix, pour la somme de 3.040 fr. 25. Le lendemain seulement, les numéros des titres volés parvenaient à la sûreté de Roubaix qui les communiquait aux banques de la ville. Mais il était trop tard. Des recherches furent faites pour retrouver celui des malfaiteurs qui s'était présenté à la banque Derreumaux, mais on ne parvint pas à l'arrêter.

Pourtant la police était parvenue dans la suite à établir l'identité de plusieurs des recéleurs, et M. Coupillaud, juge d'instruction, avait chargé la police de la région, spécialement celle de Roubaix, de rechercher les coupables, dont on n'ignorait pas le passage dans notre ville.

Les frères Girardi étaient notamment l'objet d'actives recherches. L'un d'eux, Louis, celui qui demeurait à Roubaix, n'a conservé à ce moment sa liberté, que grâce à une fuite précipitée. Un soir du mois de février, sa femme, Marie Delannoy, qui le croyait toujours déporté à la Guyane, reçut inopinément sa visite. Se sachant pisté par la police, Louis Gérardi venait lui enjoindre de le suivre. Le ménage se réfugia d'abord à Lille, chez Alfred, mais ne s'y sentant plus en sûreté, il s'enfuit, ainsi que le ménage lillois, à Tournai, rue de la Tombe, puis à Saint-Liévin et enfin à Bruxelles.

Les complices, qui se trouvaient dans notre région gagnèrent, eux aussi, Bruxelles, et vers le mois de mai, au moment où la bande se partageait un butin d'une vingtaine de mille francs, à la terrasse d'un café des environs de la nouvelle école vétérinaire à Cureghem, la police bruxelloise parvint à la capturer tout entière d'un maître coup de filet.

UN ARTISTE BLESSE A L'HIPPODROME. — L'attentat de la rue Saint-Nicaise à fait hier soir une nouvelle victime... M. Garay, l'artiste qui jouait le rôle de Tallemont dans la *Belle Marseillaise*, a été blessé grièvement à la main droite. Le pistolet qui devait figurer à la fin du premier acte, l'explosion de la machine infernale, a pris son rôle trop au sérieux et a réellement explosé! M. Garay a eu la phalangette de l'index coupée. Il a reçu aussitôt les soins de M. le docteur Bôle et a continué de jouer, du bras en écharpe. C'est grâce au réel courage dont M. Garay a fait preuve que la représentation a pu continuer.

Nous faisons des vœux pour que l'excellent artiste soit rétabli promptement et ne souffre pas trop de ce très regrettable accident.

LA PROPAGANDE ANTIMILITARISTE. — Un certain nombre d'affiches antimilitaristes invitant les soldats à la désertion ont été placardées durant la nuit de samedi à dimanche. Elles ont toutes été lacérées, à la première heure par la police.

UNE NOUVELLE SOCIETE MUSICALE vient de se former sous le titre : *La Concorde de l'Epeule*, elle a son siège au numéro 109 de la rue d'Inkermann.

Cette société, qui a pour président, M. le docteur Torck, a fait une première sortie, dimanche après-midi. Elle a parcouru tout le quartier de l'Epeule en exécutant quelques morceaux choisis.

MÉSAVENTURES DE DEUX NORVÉGIENS. — Dimanche matin, vers neuf heures, deux maquignons norvégiens de passage à Roubaix se trouvaient dans un estaminet de la rue des Halles. Ils payèrent leurs consommations avec un billet de banque belge de 100 francs que la cabaretière voulut aller changer chez un boucher des Halles. Mais celui-ci le trouvant suspect, informa deux agents de sûreté qui passaient.

Les norvégiens furent invités à passer au bureau de la sûreté. Comme le doute persistait sur la valeur du billet l'on alla demander l'avis d'un banquier qui n'osa rien affirmer. Un agent fut alors dépêché à Mouscron auprès du commissaire de police qui déclara que le billet de banque en question devait faire partie d'une émission de billets provisoires. Aussi les deux norvégiens ont-ils été laissés libres.

L'AGRESSION A MAIN ARMEE DE LA RUE MARC-SEGUIN. — Nous avons relaté la scène de violences qui s'est déroulée samedi dans la matinée, rue Marc-Séguin. Un manœuvre de maçon de cette rue, avons-nous dit, Marcel Hennebaut, ayant rencontré l'un de ses voisins, M. Jules Nys, qui tient l'estaminet du *Bas-Quartier*, l'injuria et le menaça de mort. Des voisines étant intervenues à plusieurs reprises parvinrent à empêcher l'agresseur de se jeter sur le cabaretier qu'il voulait frapper au moyen d'une bouteille, d'une tige de fer, ou de son couteau.

M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement avait fait écrouer le manœuvre qui était ivre et fort surexcité. Il a pu l'interroger dimanche matin, ainsi que divers témoins de la scène.

L'enquête du magistrat a permis d'établir que l'agresseur, au moment de l'altercation, revenait de son travail au peignage de l'Epeule et que la bouteille et la tige de fer trouvées en sa possession lui servaient dans ses repas ou son travail. Les témoignages recueillis ont été peu affirmatifs ou contradictoires en ce qui concerne l'usage du couteau. Si donc il y a eu agression, accompagnée de menaces à main armée, cette agression n'a pas été préméditée. D'autre part, les menaces n'ayant pas été faites sous condition, ne constituent pas un délit proprement dit. Le commissaire a jugé que les propos et gestes de l'agresseur avaient été ceux plutôt d'un homme ivre que d'une personne mal intentionnée, et que le cabaretier eût évité l'agresseur s'il avait poursuivi son chemin au lieu de s'arrêter quand le manœuvre l'interpella.

Hennebaut a gardé dimanche matin vis-à-vis de M. Grimaldi une attitude repentante et a mis sur le compte de l'ivresse les propos qu'il avait tenus, assurant qu'il n'avait jamais eu l'intention de faire mal à M. Nys. Les deux voisins se sont séparés pour ainsi dire réconciliés. Il n'en est pas moins vrai que cette agression pouvait devenir tragique, si les voisines n'étaient intervenues.

En raison de ces circonstances Hennebaut n'a été gratifié que d'un procès-verbal pour ivresse.

EST-CE UN VOL. — Des agents de patrouille, samedi vers onze heures du soir, dans le quartier de la gare, rencontrèrent un individu sans aveu, L. A..., demeurant rue du Chemin-de-Fer, qui était en possession d'un chien de race de valeur. Le noctambule a prétendu avoir trouvé dans la Grande-Rue cet animal qui a été mis en fourrière en attendant qu'il soit réclamé par son propriétaire. C'est un chien colie fauve, ayant tâches blanches à la naissance du cou, et les extrémités des pattes également blanches.

UNE ARRESTATION POUR VOL. — En vertu d'un mandat d'arrêt du Tribunal de Doullens en date du 13 janvier 1904, le service de la sûreté a arrêté hier soir, rue Neuve, un journalier, Alfred Ranson, né à Flichemont (Somme), âgé de 37 ans et sans domicile fixe. Cet individu qui est inculpé de complicité de vol, sera transféré à Lille; il s'agirait en l'espèce d'un vol de montre.

LE VOL DE LAINE DANS UN TISSAGE. — Nous avons annoncé hier matin, l'arrestation d'un ouvrier du tissage de MM. Toulemonde, rue de la Vigne, surpris samedi soir, au moment où il emportait plusieurs kilos de laine dérobée dans l'atelier. L'enquête ouverte par M. Prud'homme sur ce vol n'est pas terminée; en attendant, l'inculpé nommé Henri Debocschère, âgé de 37 ans, et demeurant rue Saint-Blaise à Tourcoing, a été maintenu à la disposition du magistrat et écroué au dépôt central.

UNE SEPTUAGENAIRE DISPARUE. — — En même temps qu'il annonçait dimanche matin la disparition de Mme Eulalie Verpoust, âgée de 73 ans, et demeurant avec ses enfants à l'estaminet de M. Albert Chevalier, boulevard de Belfort, 51, le *Journal de Roubaix* signalait que des ouvriers passant dans la soirée près de l'Entrepôt, à Marcq-en-Barœul, avaient aperçu gisant dans un champ une malheureuse femme âgée, qui fut transporté aux commissariat de police de cette commune. Cette personne, ayant été prise de crises nerveuses, fut admise à l'Hôtel-Dieu, puis dirigée sur l'hôpital Saint-Sauveur à Lille. Les renseignements que nous avons fournis sur ces deux affaires ont appris à Roubaix comme à Marcq que la septuagénaire disparue au boulevard de Belfort n'était autre que la pauvre femme trouvée à l'Entrepôt. Les membres de sa famille se sont empressés d'aller lui rendre visite dimanche matin. Elle sera rendue probablement à sa famille dans quelques jours.

MACHINES PARLANTES « ODÉON » à disques double face. Puissance, harmonie, durée. Reproduction absolument naturelle de la voix, Maison **SCRÉPEL**, 138 bis, Grande Rue. 915-5

LA RÉUNION TRIMESTRIELLE DES SAUVETEURS DU NORD (Section de Roubaix) a eu lieu dimanche soir, à six heures, à l'*Hôtel du Centre*, Grande-Place, sous la présidence de M. Tillet, vice-trésorier. Après la perception des cotisations, plusieurs nouveaux sociétaires ont été admis, et différentes questions d'ordre intérieur ont été traitées.

COMPAGNIE DU GAZ DE ROUBAIX. — Avis important. — Nous rappelons à notre clientèle que nous possédons un service de transport de coke à domicile :

1° Pour les quantités de 1 et 2 hectolitres (en sacs plombés) par voiture spéciale circulant dans les rues de chaque quartier au moins une fois la semaine ;

2° Pour les commandes de 5 hectolitres au moins pour Roubaix-Croix et 20 hectolitres pour les localités limitrophes. 94744d

VASQUEHAL

STATISTIQUE RELIGIEUSE. — Il a été porté sur les registres de la paroisse, pendant l'année 1905, 157 actes de baptêmes, 44 de mariages et 86 de sépultures. En 1904, il y avait eu 169 baptêmes, 59 mariages et 84 sépultures.

LANNOY

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Les rôles de la contribution des patentes — 3e trimestre 1905 — pour Lannoy, Lys, Hem et Toufflers, sont en recouvrement.

Le délai pour les demandes en décharge ou en réduction à adresser au préfet est de trois mois.

BAILLY

La laïcisation de l'école des filles

La demande de sursis repoussée par le Préfet. Un procès en perspective. — Une touchante manifestation. — Les nouvelles institutrices

La réponse de M. le Préfet à la demande de sursis formulée par l'Administration municipale à la suite du vote du Conseil de Sailly, est parvenue dimanche matin à la Mairie de cette commune. Ainsi que nous le faisions prévoir il y a quelques jours, elle est défavorable; la requête est repoussée.

Cette décision est grosse de conséquences. On sait, en effet, que les locaux scolaires ont été donnés à la commune par Mlle Mazure en 1867 à la condition expresse que l'école serait tenue par les Filles de l'Enfant-Jésus. Du jour où les institutrices publiques en prendront possession, il est infiniment probable que les héritiers de Mlle Mazure, qui sont au nombre d'une cinquantaine, se concerteront pour intenter une action judiciaire contre la commune afin de faire respecter les intentions de la donatrice, outrageusement méconnues. Il s'en suivra donc un procès qui se terminera sans aucun doute à l'avantage des demandeurs.

Il en résultera des frais élevés de procédure qui, selon toute apparence, seront à la charge de la commune. Il en résulterait aussi, dans ce cas, l'obligation pour la commune d'évacuer l'immeuble pour le restituer à ses propriétaires.

Il est permis alors de se demander ce que fera l'Administration municipale. Un curieux problème se posera à ce moment-là, en effet; la remise des locaux aux héritiers de Mlle Mazure étant ordonnée, la commune se trouvera dans l'obligation immédiate de procurer du logement aux institutrices officielles. Or, il n'y a pas d'autre bâtiment sur le territoire que celui où se donne actuellement l'enseignement qui soit approprié à cet effet. On devra donc construire un nouvel immeuble. Mais, en dehors de la dépense importante qu'elle occasionnera à la commune, cette solution présente une difficulté qui a aussi son importance : il s'agit de l'emplacement où l'on pourrait ériger la nouvelle école, car il n'existe pas de terrain disponible dans l'agglomération.

Comme on le voit, cette question des locaux est très complexe et pourrait être une source d'aléas pour le budget communal.

Le bruit courait, dimanche, à Sailly, que pour dégager leur responsabilité, plusieurs conseillers municipaux seraient décidés à démissionner. Cette nouvelle est encore prématurée.

C'est avec un grand serrement de cœur que les Sœurs ont appris dimanche l'arrêt définitif qui les atteint; d'accord avec la supérieure de la maison-mère, elles ont arrêté la date de leur départ à mardi soir à 8 heures. Un certain nombre d'habitants leur ayant fait part de leur intention d'organiser une manifestation de sympathie et de regret au moment où elles quitteront la commune, les dévouées religieuses les en ont dissuadées en s'appuyant sur le désir exprimé par la supérieure de Lille d'éviter toute manifestation.

On croit, néanmoins, qu'une partie de la population se trouvera mardi soir au passage des dévouées religieuses pour leur prouver toute sa reconnaissance et leur faire ses derniers adieux.

Une touchante manifestation a eu lieu dimanche après-midi à l'église, après les vêpres, à l'occasion du prochain départ des sœurs. M. l'abbé Rembry, curé, a prononcé une émouvante allocution. Après avoir rappelé le beau rôle exercé dans la commune par les sœurs de l'Enfant-Jésus depuis environ cinquante ans et mis en relief les immenses services qu'elles ont rendus à la population, le prédicateur a exprimé aux religieuses tous les regrets qu'éprouvent les habitants de leur départ. Il a terminé en faisant des vœux pour leur retour. Cette allocution a arraché des larmes à la plus grande partie des assistants.

Au sortir de l'église, les Sœurs ont encore reçu beaucoup de marques de respect, de reconnaissance, de remerciement, et de regret. Aussi étaient-elles très émues, quand elles ont regagné l'école.

Les institutrices nommées par M. le Préfet pour les remplacer sont : Mlle Druant, institutrice à Comines-Brouck, nommée directrice, et Mlle Julie Castel, qui a le titre d'adjointe.

LA FRAUDE. — Dimanche vers midi, les douaniers Deseigne et Froissart ont découvert dans un chemin situé à proximité du chemin du Trie, un ballot contenant 9 kil. 500 de tabac de contrebande et 700 grammes de poivre en grains, le tout évalué à 122 fr. 25.

TOUFFLERS

LA FÊTE donnée le lundi 25 décembre, *Au Grand Cabaret*, a eu lieu pour la seconde fois, dimanche soir, à cinq heures. Cette soirée récréative a très bien réussi. Les spectateurs étaient très nombreux et les excellents interprètes ont remporté un nouveau succès.

TOURCOING

LA GRÈVE DES TISSERANDS. — Dans notre précédent numéro nous avons dit, sur la foi de renseignements que nous avions recueillis, que le directeur du tissage de M. Roussel-Mullie avait de nouveau offert aux délégués des tisserands en grève l'application de l'ancien tarif avec un centime d'augmentation sur tous les articles, en attendant l'élaboration d'un nouveau tarif, offres qui n'ont d'ailleurs pas été acceptées.

M. Roussel-Mullie nous écrit aujourd'hui qu'il n'a donné à personne mission ni pouvoir de traiter avec les délégués grévistes et qu'il n'a pas connaissance jusqu'ici de la proposition qui leur avait été faite.

Il ajoute qu'il est bien exact qu'il tient à la disposition des grévistes leurs livrets signés, ainsi qu'il le leur a déclaré jeudi devant M. le Juge de paix.

AU LYCÉE. — Par arrêté du recteur de l'Académie de Toulouse, pris en exécution de l'article 14 du décret du 21 juillet 1897, M. Delaruelle, professeur de cinquième au lycée de Tourcoing, est nommé, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1905-1906, maître de conférences de langue latine et grammaire, comparée du grec et du latin (fondation de l'Université de Toulouse).

L'ACCIDENT DE LA RUE DE GAND. — Mort de la victime. — Comme on pouvait le prévoir, le malheureux ferblantier, Fidèle Benoit, tombé samedi en bas d'un échafaudage, rue de Gand, n'a pas survécu à ses horribles blessures.

FEUILLETON DU 2 JANVIER. N° 194.

VISION ROUGE

par GEORGES MALDAGUE

DEUXIEME PARTIE

LA CHANSON DES BLÉS D'OR

Et le prince poussa un soupir de soulagement quand il franchit à nouveau le seuil du pensionnat, lorsqu'il constata qu'il était dans la rue, que l'ex-bachelier était bien à ses côtés.

Le plus difficile se trouvait accompli.

Maintenant, il s'agissait d'embarquer le bonhomme, puis de diriger les événements.

S'arrêtant en plein trottoir, Benoiton retint le prince par le bras.

— Quoi donc, mon ami?

Et Benoiton, emballé :

— Je fais un autre serment, celui de ne plus boire jamais !

— Il sera peut-être dur à tenir.

— Non, je ne boirai plus !

— L'avenir prouvera si vous êtes franc.

— Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir promis ça à ma petite fille.

— Vous avez, au contraire bien fait, il est inutile que, dans deux ou trois ans, cinq ans, elle se souvienne qu'autrefois vous buviez.

— Mais, vous avez raison, monsieur... c'est bien vrai.

— Il me semble.

— Mon serment n'en est pas moins fait.

— Et vous le tiendrez. J'en suis heureux !

Et poussa le rétameur dans le fiacre qui stationnait.

On revint à la gare Saint-Lazare.

Le soir même on prenait le train, pour le Havre.

Le bateau à destination de New-York ne partait que le surlendemain; mais il valait mieux passer là-bas le temps qui séparait du moment du départ.

Benoiton livré à lui-même, subissant l'influence des lieux eût pu encore lui échapper.

Il fut facile de l'intéresser pendant les jours d'attente.

On visita la ville, le port.

On alla à Sainte-Adresse.

Benoiton se familiarisa avec les bateaux qu'il n'avait jamais vus que sur le papier.

L'ex-bachelier reparaissait.

Fier d'être bien habillé, bien rasé, les mains scrupuleusement propres, il raisonnait assez justement.

De temps en temps il jetait des regards de complaisance dans les glaces des magasins.

Il tendait le jarret et ne se privait pas de lancer des œillades assassines aux belles Havraises.

Son compagnon voyait cela et s'en félicitait.

Mais le matin du départ, Benoiton semblait triste.

Le prince qui avait un peu épuisé les sujets de conversation, lui dit gaiement :

— Savez-vous, mon ami, que vous avez déjà fait peau neuve?

— Je ne m'en rends pas bien compte, monsieur.

— Cela viendra, et c'est un atout dans votre jeu; vous êtes un garçon entreprenant auprès du beau sexe, vous allez nous revenir marié avec quelque jolie et riche Américaine.

— Par exemple !

— Celle-là ne remplacerait pas avantageusement madame Cotillon?

— Oh ! elle me dégoûte, à présent.

— Avant deux mois, vous aurez trouvé chaussure à votre pied et voulez-vous que je vous dise votre idée de derrière la tête, Benoiton?

— Je serais curieux de l'apprendre... de votre bouche, monsieur.

— Vous vous efforcerez, j'en suis persuadé, d'entrer dans une maison où le patron aura des filles à marier.

— Un vieux comme moi !

— Quarante ans, qu'est-ce que cela?... le bel âge.

— Quarante et un; je vais bientôt commencer à descendre la rampe.

— En attendant, rendons-nous vers le port.

M. de Trammart devait accompagner le rétameur à bord du transatlantique.

Il lui remit cinq billets de mille francs, tout en lui faisant ses dernières recommandations.

Le pauvre homme était fort ému, et ému de reconnaissance.

— Monsieur, je n'oublierai jamais vos bontés, murmura-t-il; je n'oublierai point que vous m'aves tiré du vagabondage, et mis en mains de quoi réussir.

» Surtout, je n'oublierai jamais que vous aves eu soin de ma fille, à qui vous donnerez mon dernier souvenir.

Un ordre fut lancé qui arrêta l'éloquence du rétameur.

Une poignée de main.

M. de Trammart regagna la terre.

C'était fini.

Le transatlantique partait...

Des mouchoirs s'agitèrent, des adieux que l'on n'entendait plus, s'échangèrent du bateau à la jetée...

De seconde en seconde le navire s'éloignait.

Quelque chose se brisait dans le cœur des Français qui partaient.

Ils n'eurent plus de patrie que le drapeau, qui flottant, dans l'air tranquille, sous le grand ciel bleu, se confondait à l'horizon avec la plaine liquide.

Benoiton ressentit une sorte d'étouffement.

Sa poitrine se gonfla, ses yeux se mouillèrent.

Il chercha sur le pont, un visage sympathique, quelqu'un à qui dire sa peine, son chagrin de laisser sa petite Zonzon.

Il vit des gens émus aussi, d'autres, habitués aux voyages, riant et plaisantant.

Le chagrin des uns lui fit mal comme la joie des autres.

Il s'enfuit vers sa cabine, titubant comme s'il avait bu.

Il était bien à jeun pourtant, le pauvre hère qu'un mensonge, une trahison poussait loin du pays.

Il se perdait sur le pont.

Un homme jeune, trente-cinq ans peut-être, l'avait suivi des yeux, puis s'était attaché à ses pas.

Il lui frappa doucement sur l'épaule.

— Vous cherchez sans doute votre cabine, monsieur?

L'interpellé se retourna brusquement, pour répondre d'un ton bourru :

— Je ne cherche rien, merci bien.

Sans se déconcerter l'autre répliqua :

— Je vous l'aurais indiquée d'autant mieux que je crois être justement votre compagnon de chambre, vous couchez au-dessus de moi, numéro 33.

— Ah !

— Ainsi que j'ai l'honneur de vous le dire et si vous voulez me suivre...

Benoiton ne résista point, il emboîta le pas.

— Votre nom, s'il vous plaît? demanda-t-il à celui qui le laissa bientôt devant sa couchette.

— Camille Bonjean; et le vôtre?

— Benoiton... Benoiton tout court...

— Vous appartenez à la famille légendaire?

— Si vous voulez... Ça m'est égal !

— Je vous laisse, vous n'avez pas, je le vois, l'habitude de naviguer; je viendrai vous prévenir de l'heure des repas. Reposez-vous et ne vous chagrinez surtout pas, ça n'avance à rien...

Camille Bonjean referma la porte de l'étroite pièce, tandis que la tête dans ses mains, le nouveau de l'ex-sage-femme, aujourd'hui tireuse de cartes et somnambule de foire, pleurait comme un enfant.

X

Depuis plus de dix ans, Camille Bonjean voyageait.

Il avait comme dans la chanson « fait trois fois le tour du monde » et savait profiter de la supériorité que cela lui donnait en matière de déplacement, sur ceux qui sortaient à peine, de leur pays.

De suite Bonjean jugea Benoiton, autant que l'on peut juger sur de simples apparences.

Une bonne tête !

Et, ses voyages lui ayant enlevé tout scrupule, sans lui donner d'argent, il pensait :

— Si ce bonhomme en a, tâchons de faire passer sa bonne galette de sa poche dans la nôtre, ou tout au moins faisons en sorte d'en profiter; ceux qui n'en ont point ne sauraient être aussi honnêtes que ceux qui en possèdent.

Avec cette morale on va loin, ou l'on s'arrête en route, à moins que l'on ne vous arrête.

D'une intelligence vive, secondée par sa conscience élastique, Camille Bonjean, était résolu désormais de se faire une pelote aux dépens des autres.

Il voyait un pigeon à plumer.

Il allait s'attacher à lui.

La chance le favorisait en ce sens que l'infortuné rétameur était son camarade de cabine.

Grâce à ce voisinage, il lui tirerait les vers du nez, pour ensuite le faire tomber dans ses filets.

Benoiton, contre son attente, se montra rétif.

Il se soumit mal à un premier interrogatoire, après le dîner.

— C'est la première fois que vous faites un grand voyage?

— Oui... Bonsoir, monsieur, j'ai l'honneur... à demain.

(A suivre)